

Candidature Bourse Odon Vallet – Sidonie Couëdel

*Pièce justificative concernant les allocations familiales et Apl*

J'ai touché les Apl pendant 5 mois l'an dernier (année 2020/2021). En septembre, octobre, novembre, décembre et janvier. J'ai ensuite rendu mon appartement à Paris car je partais en stage dans les Alpes. Je n'ai pas touché d'Apl depuis, puisque j'étais en sous location, ou en colocation sur de courtes durées, donc pas éligible à ce genre d'aide. A Paris, je touchais 172 euros d'Apl par mois. Cette année, je serai encore en sous location, donc je ne pourrai pas non plus faire de demande d'Apl.

Concernant les allocations familiales, ma famille ne les a jamais touchées.